

PREFACE

La troisième voie

Romain Berberat - Président cantonal

Se souvenir du passé, remonter aux sources, c'est aussi préparer l'avenir. Nous remercions les auteurs des textes du présent ouvrage qui ont voulu oeuvrer dans ce sens.

L'avenir, pour nous, démocrates-chrétiens vaudois, passe nécessairement par la troisième voie; celle qui souhaite rassembler autour des idées politiques qui nous sont chères, tous ceux qui ne veulent être liés ni aux intérêts partisans de droite ni à ceux de gauche. Au centre, nous le sommes résolument, parce que toute notre action politique est faite de réalisme et implique le plus large consensus qui seul permet l'efficacité. Cette prise de position va bien au delà d'une tactique électoraliste quelconque. Elle est réellement le fruit de la confiance en nos institutions politiques, en notre capacité à nous adapter à l'évolution, la plus apte à promouvoir une politique du centre dynamique.

Aujourd'hui, comme avant, le Parti Démocrate-chrétien a sa place dans notre canton. Sa participation active et pratique au bon fonctionnement des institutions politiques de notre Etat cantonal en fait également un interlocuteur privilégié pour assurer la liaison indispensable avec le PDC suisse, une des forces politiques la plus importante de notre pays.

Que nos amis, militants et tous ceux enfin qui sont à la recherche d'un idéal politique, trouvent dans cet opuscule des raisons d'être et de coopérer aux efforts que nous ferons dans les années à venir. Nous les appelons à partager notre espoir en une démocratie-chrétienne qui ne s'articule pas sur une idée, mais sur un existant, parce qu'elle situe au centre de ses préoccupations la personne humaine libre et responsable.

Histoire des débuts du
PDC vaudois jusqu'en 1949

Prof. Louis Nicod, membre fondateur

Au lendemain de la guerre du Sonderbund et de la naissance de la constitution fédérale de 1848, les partis politiques sont nés en Suisse, tels que nous les connaissons encore aujourd'hui. Ils se sont organisés d'abord dans les cantons, puis se sont dotés, les uns après les autres, d'une structure nationale. C'est le lundi 12 avril 1912, à l'Hôtel de l'Union à Lucerne, que fut fondé le Parti conservateur populaire suisse. 220 délégués prirent part à ce congrès, et tous les cantons y étaient représentés, sauf Vaud et Neuchâtel. Après diverses mutations, le parti conservateur populaire suisse est devenu le parti démocrate-chrétien (PDC) que nous connaissons aujourd'hui.

Pour ce qui concerne le canton de Vaud, en 1803, date de son indépendance, les responsables politiques avaient pour objectif l'union nationale et voulaient grouper toute la population dans un esprit de large compréhension. Ils ont réservé dans le premier Conseil d'Etat, qui s'ap-

Souvenir de deux
personnalités qui ont marqué
l'histoire du PDC vaudois

1. Maître André Robichon, né le 30 janvier 1890 à Lausanne dont il était bourgeois, est décédé à Morges le 8 juin 1965. Son père avait un bureau de gérance immobilière et sa mère oeuvrait avec autorité à la grande vente de charité des paroisses catholiques. Il accomplit ses études secondaires à Lausanne et universitaires à Fribourg, Berne Lausanne; il fut membre de la société des étudiants suisses, notamment des sections Sarinia et Lémania. Sa carrière militaire l'amena au grade de lieutenant-colonel EMG et à la fonction de chef d'état-major de la 2^{ème} division.

Il a pratiqué la profession d'avocat à Lausanne dès 1918.

Elu au bâtonnat du Barreau vaudois en avril 1939, il s'impose à freres par une dialectique serrée et un sens juridique très confc tradition vaudoise. Il fut membre du Comité central du Parti c teur-chrétien-social. Il présida le Cercle catholique de Lausan Fédération catholique vaudoise. Il fut Consul du Portugal. étaient très écoutés; fondés sur une appréciation objective de tion, ils étaient exprimés avec finesse, humour, habileté et bor assuma en 1951, avant la fondation du PCS vaudois en mars

présidence du Comité chrétien-social vaudois. Député chrétien-social en 1949, il présida avec autorité et tact le Grand Conseil vaudois en 1962, ce qui, pour le petit groupe auquel il appartenait, était un remarquable témoignage d'estime personnelle.

2. Paul Framier naquit à Porrentruy le 31 janvier 1910, fils d'un horloger complet. Il fréquenta les écoles secondaires, professionnelles et commerciales de sa ville natale et, après un apprentissage d'employé de commerce, entra au service de la maison Burrus, à Boncourt, en qualité de représentant. En 1942, il devint administrateur-délégué de la maison Margot et Cie, à Lausanne, commerce de tabac en gros, à laquelle il donna un développement extraordinaire.

Disciple de l'abbé Savoy et du mouvement d'Economie et Humanisme, il acquit une remarquable formation doctrinale en matière économique, sociale, politique et culturelle. Chrétien convaincu, vivant sa foi et entendant l'exprimer dans tous les actes de sa vie, y compris les affaires, il se donna avec un extrême dévouement à la vie politique. Il fut élu successivement député au Grand Conseil vaudois en 1949, conseiller communal lausannois en 1949, conseiller national vaudois en 1951. Il fut porté à la présidence du Parti chrétien-social vaudois le 18 mars 1952.

Doué d'une intelligence vive, d'un esprit clair, ordonné, méthodique, il préparait soigneusement ses interventions, toujours marquées par une pensée profonde et une information précise; il savait convaincre les intelligences, entraîner les volontés. Il se donnait sans compter, s'oubliant sans cesse au service de ce qu'il estimait juste et vrai. Il s'imposait comme véritable tribun à son auditoire qui sentait la force intérieure dont il était animé.

Parlementaire de grande valeur, il sut conquérir, par sa compétence et ses qualités morales, l'estime et la considération de ses collègues aux

Chambres fédérales.

Surmené, il est décédé le 18 août 1962 d'un infarctus, à la fleur de l'âge en pleine activité, à la fin d'une séance d'une commission du Conseil national, laissant un vide immense dans le Parti chrétien-social.

Soucis et Espoirs

(Roger Mugny, ancien Président cantonal et ancien conseiller national)

L'Etat souffre de n'être plus compris. C'est l'heure des terribles simplificateurs, de la politique à coups de slogans. . . Les arguments sont devenus extrêmes, mais le Pays, lui, est au milieu. C'est là, au centre, qu'est la chance d'avenir (M. Willy Ritschard, conseiller fédéral, dans un exposé au Conseil des Etats, selon 24 Heures du 19juin 1980).

En un peu plus de 30 ans d'existence, le PDC vaudois a déjà connu des vicissitudes. Et des succès aussi. Il est maintenant solidement implanté, en particulier dans les régions urbaines et dans le district d'Echallens. Il regroupe, bon an mal an, 5 à 6 % des électeurs, ce qui montre qu'il peut compter sur des fidèles, mais aussi qu'il éprouve des difficultés pour élargir son influence et sa représentativité.

il est ainsi utile et nécessaire, pour un parti comme pour d'autres organisations sociales, de s'arrêter parfois, de réfléchir, de se poser des questions fondamentales, de faire le point, de mesurer le chemin parcouru, avant de reprendre la route sur laquelle nous allons engager notre avenir.

Le parti du centre?

Le PDC suisse se définit comme un parti du centre. Et il ajoute du centre dynamique pour bien marquer sa volonté de participer activement à la transformation de notre Société.

Dans l'ensemble du pays, et en particulier en Suisse alémanique, il trouve sur sa droite les Freisinnigen, ce que nous traduisons en Suisse romande par les radicaux, et sur sa gauche le parti socialiste. Le parti libéral n'existe pas, sauf à Bâle-Ville, et le parti du travail n'y exerce pratiquement aucune influence.

L'éventail est ainsi achevé, la place de chacun bien définie, et aussi les orientations politiques essentielles. Il reste que le centre est occupé également par l'UDC ou union démocratique du centre, l'ancien PAB (parti des paysans, artisans et bourgeois). Mais la concurrence se limite à certains cantons Grisons, Zurich, Thurgovie, pour l'essentiel. Le canton de Berne est le fief de l'UDC, mais le PDC n'y a pas de représentant aux chambres fédérales. Dans toute la Suisse centrale et au Tessin, l'UDC n'existe pratiquement pas.

Il en va autrement dans la Suisse romande et en particulier dans le canton de Vaud. La droite est occupée par le parti libéral, comme à Genève et à Neuchâtel. Alors que sur le plan suisse, le radicalisme représente la droite, le parti radical vaudois se définit lui-même comme un parti du centre, du centre-droit plus exactement, comme le PAI-UDC. Le PDC vaudois, lui aussi, est au centre. Cela fait beaucoup de monde pour un espace politique qui, dans les temps actuels, tend à se rétrécir, ainsi que les élections des 10 à 15 dernières années l'ont démontré, particulièrement dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel.

Le PDC vaudois se trouve ainsi dans une situation particulière et les éléments de comparaison avec d'autres partis cantonaux ne sont pas très nombreux. Seuls les PDC de Zurich, Bâle et Genève, de Berne aussi dans

une certaine mesure, offrent des points de rapprochement. Entre chacun de ces partis, les différences subsistent, nombreuses, mais des points communs et des expériences semblables les rapprochent.

En particulier et à la différence de tous les autres partis cantonaux, ils ont pris racine dans un milieu urbain. Le poids de l'implantation rurale, des traditions rurales, n'a pas la même importance dans le canton de Vaud ou de Genève que dans celui de Fribourg et du Valais. Il ne faut cependant pas se bercer d'illusions le phénomène d'urbanisation se poursuit et se poursuivra longtemps encore, à vues humaines tout au moins. Il marque déjà notre génération et marquera davantage encore les générations futures. Notre propos n'est pas ici d'en analyser les causes. mais de tenter d'en mesurer les conséquences pour le PDC.

Dans ces quelques réflexions, nous nous proposons d'aborder trois points particuliers qui préoccupent le PDC vaudois. Tout d'abord, qu'est-ce que le centre, en politique? Comment se situe-t-il par rapport à la droite et à la gauche, quelles sont ses difficultés particulières? Ensuite, quelle est la place particulière du PDC, sa politique, son principe d'unité, sa ou ses clefs de voûte? Enfin, quelles sont ses chances, où est son avenir?

Simplifier la politique?

Comme le rappelait Monsieur Ritschard, Conseiller fédéral, après tant d'autres hommes politiques, sociologues, politologues, philosophes, le Pays est au milieu, au centre, et non dans les extrêmes. La politique centriste est donc la seule possible, la seule efficace, mais elle est souvent mal comprise dans l'opinion publique. Le temps nous manque, à tous, pour nous livrer à de sages réflexions sur notre démocratie, son évolution, son devenir. Le monde de la technique, de la science, du commerce, des affaires, y compris celui des affaires internationales, évolue à une vitesse qui va sans cesse en s'accroissant, alors que nos modes de pensée sont restés les mêmes. Nous marchons encore au pas des caravanes dans un univers qui est celui de l'atome, des fusées interplanétaires, des microprocesseurs et du rayon laser.

Les citoyennes et citoyens sont appelés à se prononcer sur des problèmes de plus en plus complexes, où il est souvent très difficile de se faire une opinion personnelle et de choisir entre diverses solutions dont on ne mesure pas aujourd'hui ce qu'elles donneront demain dans la pratique. Dès lors, beaucoup de citoyens, du moins ceux qui ne cèdent pas à la tentation de l'abstentionnisme, seront tout naturellement tentés de se rassembler autour de vérités simples, de notions faciles à saisir. On retrouve quelques points solides à quoi se raccrocher, car en politique aussi, l'homme a besoin de se sécuriser. On est à droite, ou on est à gauche. Tout devient plus simple et plus clair. On sait où on va, on sait qui croire. Et surtout, peut-être, on connaît ses adversaires, on sait contre qui on est les radicaux contre les socialistes, les libéraux contre les populistes. Et inversement. Les gens aiment à se cataloguer, tandis que le centre, on n'en voit pas très bien ce que c'est, ni avec qui, ou contre qui ils sont.

La presse et les mass média en général contribuent à créer et à renforcer le courant vers la bi-polarisation gauche - droite. Eux aussi ne retiennent, le plus souvent, que les choses simples, voire simplistes; parfois par manque de temps. Ou de place. Quand il faut présenter et expliquer en quelques mots des problèmes complexes à des citoyens qui ne sont pas dans le bain comme le sont des parlementaires ou des journalistes, le plus simple est encore de tout traiter en noir et blanc, en clair-obscur, en laissant tomber les nuances et les tonalités moyennes. A gauche, gauche ! A droite, droite ! Le tableau paraît complet et tant pis pour ceux qui restent au milieu.

La presse et les médias regardent volontiers la politique comme on re-

garde un match de foot à la télé il s'agit de savoir qui marquera des buts.

Mais réduire la politique à un affrontement gauche - droite, c'est dangereusement simplifier la réalité. La vie économique et les structures sociales sont complexes. Il en va des sociétés humaines comme des être vivants plus elles sont développées, plus elles sont évoluées, plus aussi elles sont différenciées et complexes.

On ne peut pas résoudre nos problèmes en 1983, dans la Suisse industrielle et prospère, comme Alexandre tranchait le noeud gordien d'un coup de son épée. L'art de la politique, c'est d'abord de reconnaître cette complexité, et si possible de la mieux faire connaître afin d'orienter son évolution et son devenir.

Un exemple intéressant est celui des banques. La gauche socialiste a pris, depuis plusieurs années, le système bancaire helvétique comme cible de ses critiques. Le secret bancaire est devenu une sorte de fanion que les socialistes agitent à chaque élection. Ce secret à leurs yeux, couvre et organise la fraude fiscale, l'évasion des capitaux provenant du tiers-monde, la mise à l'abri de l'argent sale de la mafia. De plus, les banques helvétiques sont trop puissantes. Elles détiennent l'argent et donc le pouvoir. Il faut y voir clair et limiter les appétits des princes de la finance. Pour la droite, nos banques incarnent l'un des piliers de la prospérité dont nous bénéficions tous. Au secret bancaire, malgré quelques abus inévitables, comme dans toutes les institutions humaines, il ne faut pas y toucher, car d'autres pays sont prêts à prendre le relais de la Suisse en tant que place financière internationale. Quand nous aurons perdu notre clientèle, il sera très difficile de la regagner et nous avons, tous tant que nous sommes, et d'abord les milieux modestes de notre population, tout à perdre dans l'aventure où les socialistes veulent nous entraîner.

Pour le PDC, le problème se pose en d'autres termes. Si on veut y voir clair il faut commencer par bien poser la question. Les banques font partie des institutions dont doit se doter toute société moderne. Les banques suisses, suivant en cela la vocation traditionnelle de notre économie, sont naturellement appelées à étendre leur activité sur le plan international, même dans une mesure modeste par rapport aux grandes banques américaines, japonaises, anglaises, allemandes.

Le secret bancaire fait partie du système. Mais toute institution, et les banques comme les autres, doit respecter ses propres limites, sinon elle s'étend comme un cancer qui ronge le corps social tout entier. Nous avons une loi sur les banques et instituts similaires. Il faut renforcer le contrôle du fonctionnement de nos banques et donner à la Confédération le pouvoir de prendre des sanctions efficaces dès que des abus importants sont signalés. Toutes ces mesures doivent avoir une influence préventive, car souvent la crainte des sanctions remplace le meilleur gendarme. Les banques, elles-mêmes, ont l'impérieuse obligation de respecter leur déontologie et de donner plus de transparence à toute leur activité, sans pour autant mettre en cause le secret qui couvre leurs clients. Nous avons, en Suisse, le culte du confidentiel, et nous mettons, particulièrement en affaires, le sceau du secret sur des choses qui n'en valent pas la peine. Il faut ouvrir les guichets de nos banques et faire circuler un courant d'air frais dans la politique des placements et des crédits. Mais ce n'est pas une raison pour suivre les socialistes dans leur randonnée à la Don Quichotte, ni non plus pour se taper sur le ventre comme le font certains bourgeois satisfaits pour qui tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes helvétiques.

La droite et la gauche

Mais il faut aller plus avant dans l'analyse de ces deux mots si souvent employés droite et gauche. Pour entretenir un dialogue fructueux ou

une conversation intéressante, il faut d'abord se mettre d'accord sur le sens des mots utilisés, surtout quand ils occupent une place centrale dans le débat.

On pourrait admettre qu'avec la gauche et la droite, il s'agit simplement d'une classification commode des forces politiques en présence.

Dans l'opinion populaire, les termes de droite et de gauche recouvrent des réalités sociales simples. La droite est assimilée aux conservateurs, les classes, les milieux qui sont satisfaits des choses telles qu'elles sont. Ils sont considérés ou se considèrent comme les principaux bénéficiaires du régime. Ils ne tiennent donc pas tellement à ce que ça change.

La gauche regroupe, au contraire, les couches les plus défavorisées de la population qui aspirent à des changements et à une plus grande justice sociale. Cette distinction élémentaire a le mérite de la simplicité, mais elle ne rend pas compte de la complexité des courants sociaux et politiques.

Comme le rappelle René Remond dans la réédition de son livre, on ne devrait pas parler de la droite et la gauche, mais des droites et des gauches.

En ce qui concerne la droite, tout d'abord, on peut y distinguer trois courants la droite classique, incarnée par le parti libéral et appuyée par le mouvement de la Renaissance vaudoise. Plus à droite encore, si j'ose le dire, se manifeste sporadiquement une aile politique apparentée à l'Action nationale, une sorte de poujadisme qui n'ose pas dire son nom. Moins à droite, nous rencontrons le centre droit radical et l'UDC que l'évolution amène de plus en plus à droite et de moins en moins au centre, ne serait-ce que par l'attraction de la réussite électorale récente des libéraux.

La gauche, quant à elle, se divise en deux grands courants, les révolutionnaires et les réformistes, c'est-à-dire, dans le canton de Vaud, les populistes et les socialistes. On pourrait y ajouter la nouvelle gauche, marxiste, mais plutôt maoïste que léniniste qui reproche aux socialistes de s'être trop embourgeoisés, et aux populistes d'être la courroie de transmission des ukases du Kremlin, en politique étrangère tout au moins.

La gauche vaudoise subit très fortement l'influence des courants qui viennent de la France voisine. Tous les avatars de l'union de la gauche, en France, toutes les divisions qui l'agitent, et ceci depuis le Congrès de Tours de décembre 1920 - ce n'est donc pas d'aujourd'hui - sont la preuve que la gauche est encore bien loin d'avoir trouvé son unité, dans le canton de Vaud comme dans l'ensemble de l'Europe. D'autre part, l'expérience n'est pas rare d'un gouvernement, dit de droite, qui fait une politique de gauche, ou d'un gouvernement de gauche qui mène une politique de droite. Les exemples classiques en sont la politique algérienne de De Gaulle, succédant à celle de Guy Mollet, Secrétaire général du parti socialiste français SFIO.

Il n'est donc pas toujours facile de s'y retrouver, entre la droite et la gauche. Il faut ajouter qu'il n'existe rien de plus conservateur qu'une révolution qui a réussi. L'exemple type nous en est fourni par le régime soviétique, de Lénine à Andropov. L'URSS se dit encore à gauche. Elle condamne, chez elle et ailleurs, tous ceux qu'elle appelle des contre-révolutionnaires. En réalité, le régime soviétique est le plus conservateur du monde, le plus figé dans son immobilisme. Il a repris à son compte le vieil impérialisme des tsars, et la classe politique, la Nomenklatura partage entre ses membres les bénéfices du pouvoir. Seulement, conservateur, l'Etat soviétique l'est par rapport aux acquis de la révolution de 1917, et non pas par rapport à notre régime politique et économique occidental.

Droite ou gauche, conservateurs ou révolutionnaires, ce sont donc des notions essentiellement relatives. Chacun de nous se trouve toujours à droite de quelqu'un et à gauche de quelqu'un d'autre. Seuls les extrêmes se rencontrent, extrême droite et extrême gauche, afin que la boucle soit fermée; et la ronde tourne ainsi sans fin .

Ce qu'il importe de définir, ce sont les critères de la classification que nous adoptons, afin de nous entendre sur le sens des mots.

Nous proposons de retenir deux critères pour déterminer le sens des termes gauche et droite. Le premier critère est celui de nos institutions politiques, économiques et sociales. Le second engage une dimension philosophique c'est celui d'une certaine conception de l'homme. Et enfin, c'est par rapport à la droite et à la gauche que le centre se définira et se précisera.

Et d'abord, nos institutions : c'est la démocratie occidentale, telle qu'elle s'est développée chez nous, avec le fédéralisme, la pluralité des partis politiques, les élections libres, les droits et libertés des citoyens liberté d'opinion, d'établissement, de la presse, etc., etc. Ce système démocratique, nous l'expérimentons tous les jours, et nous savons de quoi nous parlons, avec ses qualités, ses limites et ses défauts.

En correspondance et en prolongement de notre système politique, nous connaissons l'économie libre et la libre entreprise, avec la concurrence pour la régulation des prix. Ce système se définit comme l'économie sociale du marché.

De plus, notre système occidental est complété par la législation sociale:

AVS & AI, assurances accidents, maladie, chômage, etc. Il faut y ajouter la multitude des associations et organisations culturelles, sportives. amicales ou de solidarité qui tissent un réseau infiniment complexe de relations humaines.

C'est donc par rapport à cet ensemble d'institutions que nous donnons un premier sens à ces termes de gauche et de droite, étant entendu que ces termes n'ont pas nécessairement le même sens ailleurs et en particulier dans les démocraties dites populaires.

La droite, chez nous, se veut rationnelle et efficace. Elle met l'accent sur les qualités du système, ses réalisations, ses avantages, tandis que la gauche souligne les défauts de ce même système, ses lacunes, les injustices dont il est la source, et en général, sur ce qui doit être amendé et corrigé. La droite fait davantage confiance aux libertés, aux initiatives des individus, au jeu des événements, car l'évolution de la société n'avance pas harmonieusement. Du fait même de son mouvement, elle crée des déséquilibres, des inégalités, des disparités qu'il faut laisser au temps et à la pression des groupes sociaux organisés, le soin de corriger.

La gauche se veut plus solidaire, elle se méfie du cours naturel des événements, elle croit davantage à l'efficacité des lois, à l'action et aux contraintes de l'Etat pour corriger les injustices, car ce sont surtout les forts qui sont les bénéficiaires de l'évolution, et les petits et les faibles qui en pâtissent. Poussé à l'extrême, l'homme de droite préfère l'injustice au désordre, parce qu'il estime non sans raison que l'ordre existant lui profite. L'homme de gauche, selon le mot de Jean-Jacques Rousseau, préfère ce qui n'existe pas à ce qui est. Pour lui, il n'y a de beau que ce qui n'est pas.

Mais ces attitudes extrêmes, et fort heureusement, ne se rencontrent que rarement chez les hommes. Dans notre pays, on peut affirmer que, à part la gauche révolutionnaire rassemblée dans quelques menus partis et mouvements marxistes qui font beaucoup de bruit mais ne jouent pratiquement pas de rôle, un large consensus s'est établi entre les partis

de la droite, du centre et de la gauche réformiste sur nos institutions fondamentales que tous s'entendent à maintenir, à renforcer, à développer, à compléter. Il reste à aménager la maison, pour la rendre plus vivante, plus humaine, plus heureuse. Dans cette perspective, en face de l'avenir à préparer, il subsiste un large éventail de possibilités et de choix. Le champ reste ouvert pour l'affrontement des idées, des programmes, des ambitions, des intérêts.

La conception de l'homme

Nous avançons dans notre analyse, ce qui s'affronte, entre la droite et la gauche, c'est une certaine conception de l'homme. D'une manière paradoxale en apparence, mais en apparence seulement, la droite se nourrit d'une vue pessimiste de l'homme, tandis que la gauche est optimiste. Parmi toutes les sources nombreuses et tumultueuses qui nourrissent la gauche, on retrouve toujours J.J. Rousseau pour qui l'homme naît bon, et c'est la société qui le corrompt. La gauche croit à un avenir meilleur, car le paradis n'est pas derrière nous, mais devant, dans les horizons lointains de l'histoire. L'homme peut et doit grandir, aller de l'avant, se débarrasser progressivement, et trop lentement hélas, de ses impuretés, c'est-à-dire, de tout ce qui le lie encore à un passé et un présent d'égoïsme et de violence. Et les moyens à utiliser pour le progrès de l'humanité, c'est l'éducation, et c'est la loi, l'encouragement et la contrainte. Si quelque chose chez nous ne va pas, ou pas bien, ce n'est pas tellement la faute des hommes mais bien plutôt celle des institutions des structures. Il faut donc changer les lois, en créer de nouvelles, changer notre école, nos tribunaux, notre administration, la gestion de nos entreprises, car c'est là qu'est le mal, le nouveau bouc émissaire chargé de tous les péchés d'Israël. Et d'ailleurs.

Pour la droite, l'homme reste un être très imparfait, chargé de quelques qualités et de beaucoup de défauts. On ne voit pas qu'il ait vraiment progressé en qualité, depuis l'origine des temps. Il connaît plus de choses, il vit mieux aujourd'hui qu'au temps des cavernes, il a accumulé un pouvoir de destruction qui nous rapproche de l'apocalypse, mais en fait il est toujours le même, et ce n'est pas l'histoire récente, celle d'Hitler, de Staline, d'Ammin Dada, ou de Khomeiny en Iran, de Pol Pot au Cambodge qui viendra démentir ces affirmations. Plus vous changez les lois et les institutions, plus ce sera la même chose. Toute révolution ne peut que nous ramener en arrière et aucune autre société humaine ne peut se comparer à la nôtre pour les libertés et le bien-être qu'elle offre à l'ensemble de notre population. La loi libère parfois, mais le plus souvent elle nous enchaîne. Il vaut mieux moins d'Etat que un peu trop. Que chacun se débrouille.

La droite, dans ses sources lointaines, a le souvenir du péché originel et de la déchéance de l'humanité qui en est résulté, et qui dure. En face d'une gauche ambitieuse et portée par la foi en l'avenir temporel de l'humanité, la droite se veut réaliste et plus modeste. Des changements, elle en accepte mais le moins possible, et sans mettre en péril l'acquis de notre civilisation. On sait ce qu'on perd, mais nul ne sait ce que nous aurons à gagner.

Notre société se présente ainsi sous une forme de pyramide. Nous nous situons, les uns et les autres, un peu plus à gauche, ou un peu plus à droite. La jeunesse, et c'est son rôle, qu'elle soit de gauche ou de droite, se situe plus près des extrêmes. Elle croit aux idées pures et dures et aux programmes bien charpentés. Plus nous avançons en expérience et plus nous nous rapprochons du sommet de la pyramide.

Le centre

Dans cette perspective, le centre, en politique, n'occupe pas une place

à part de la droite et de la gauche, comme s'il s'était créé un royaume qui lui soit propre. Le centre, c'est le rassemblement de celles et ceux qui se tiennent proches du sommet de la pyramide, c'est-à-dire de celles et ceux qui se situent eux-mêmes à droite ou à gauche, mais qui mettent en priorité l'effort commun et la volonté commune de réaliser dans notre société une évolution saine, à la fois prudente et dynamique, qui ne compromette pas l'héritage du passé, mais qui permette l'adaptation permanente de nos lois et de nos institutions aux exigences de notre temps, aux possibilités de notre économie et aux impératifs de la justice sociale. Le centre prend le chemin raisonnable du progrès réaliste. Solidement enraciné dans nos traditions, il cherche à réunir sur des objets précis, limités, novateurs, un maximum de volontés et de bonnes volontés. Rassemblant la droite de la gauche et la gauche de la droite, il est essentiellement le dépositaire du pouvoir.

Cette situation de rassembleur explique, dans une société en rapide mutation comme la nôtre, que le centre éprouve des difficultés particulières pour maintenir son unité, garder ses troupes et éviter sa désagrégation. La valeur de la cohésion sociale dont il est l'image et l'incarnation, perd de son attraction par rapport au poids des intérêts de classes ou de milieux qui se rassemblent à droite ou à gauche.

Comme tout parti politique, le Centre doit en effet se préoccuper de maintenir et renforcer son unité. Il est évident que des courants multiples, divers, divergents et parfois contradictoires, traversent tous les partis politiques. Mais parce que le centre est naturellement formé d'une aile droite et d'une aile gauche, sinon il ne serait pas le centre, il court le risque supplémentaire de voir l'une ou l'autre de ses ailes, ou les deux, le quitter pour céder à la tentation de rejoindre la grande famille dont ils sont issus, avec le risque de ne jamais s'y retrouver à l'aise. Le poids des intérêts l'emporte parfois sur le sens des responsabilités de citoyens.

LA PLACE PARTICULIERE DU PDC

Dans ce centre aux multiples visages, le PDC occupe une place particulière, conséquence de ses origines, de son histoire, de sa clientèle électorale, des besoins qui l'ont fait naître.

Les principes de son unité, de sa cohésion, il les trouve dans deux valeurs qui, sur le terrain de son action politique, marquent sa démarche particulière. Ces deux valeurs prennent leur source dans les principes et dans la doctrine auxquels il se réfère ce sont d'une part, sa conception de l'homme et de sa place dans la société, et d'autre part, la primauté qu'il reconnaît au bien commun.

Et d'abord sa conception de l'homme, conception chrétienne, par rapport au libéralisme et au socialisme. Elle a été apportée et développée par le christianisme. Pour nous, l'homme est un être de chair et d'esprit. Il éprouve des besoins de nature biologique (boire, manger, dormir), de nature psychologique, ou du monde sensible (vivre en communauté, entraide mutuelle), de nature intellectuelle (besoin de connaître, de savoir) et enfin, besoins spirituels ou de la vie de l'esprit (quête de la vérité et don de l'amitié). Nous accordons la primauté, dans l'homme, aux valeurs de l'esprit et de l'amitié, car c'est en cela d'abord qu'il est vraiment et pleinement homme. C'est en cela qu'il émerge du monde physique et biologique, c'est en cela qu'il le dépasse et qu'il se dépasse.

Cette hiérarchie des valeurs s'adresse aussi bien au croyant, pour qui Dieu est le bien suprême de l'homme, qu'à l'incroyant qui se veut en marche vers sa vérité, sa liberté, et l'amitié de tous les hommes.

En corrélation avec cette conception de l'homme s'est développée notre doctrine politique avec ses quatre piliers subsidiarité, liberté, solidarité

té, responsabilité. En politique, la subsidiarité se traduit par fédéralisme.

Mais la subsidiarité, c'est aussi offrir et garantir aux personnes, aux familles, associations, entreprises, professions, le plus large espace possible de libertés et de responsabilités.

Quand nous parlons de liberté, nous entendons non seulement les libertés formelles (d'opinion, d'établissement, etc.) mais aussi les libertés matérielles les moyens concrets qui permettent les choix. Il ne sert à rien d'avoir le droit de choisir son travail s'il n'y a pas de travail. La liberté du travail, pour le chômeur, ça ne signifie pas grand-chose. Mais surtout, la liberté, pour nous, est de l'ordre de l'être plus que l'avoir. Ce que nous ambitionnons, c'est d'aider l'homme à devenir libre, c'est-à-dire, de lui apprendre à choisir ce qu'il entend devenir lui-même.

La solidarité, c'est se savoir et se vouloir lié aux autres, responsable, comme l'a dit St-Exupéry, de ce qui se fait de bien dans le monde, dans la mesure de son travail. Par ses institutions, la société permet et encourage, ou au contraire limite la solidarité.

Enfin, le citoyen libre doit se savoir responsable. De son pays d'abord, du fonctionnement de la démocratie, du choix des magistrats. Responsable aussi de son village, de sa ville, de sa famille, de son entreprise. Responsable surtout de lui-même.

Notre doctrine sociale

La doctrine politique qui est la nôtre a engendré, à son tour, une doctrine sociale, à condition de prendre le mot social dans son sens fort, c'est-à-dire, qui touche à la vie et à l'organisation de la société des hommes. Aujourd'hui, on n'en parle plus guère de cette doctrine sociale, et on a peine à imaginer le rôle qu'elle a joué et l'espérance qu'elle a soulevée dans les dernières décennies du siècle passé et jusqu'à la dernière guerre mondiale. Sur la toile de fond tissée par les excès et les abus du libéralisme triomphant au 19ème siècle, le travail des enfants dans les mines, les salaires de misère, la sécurité sociale inexistante, les maladies, le chômage, la bourgeoisie s'enrichissant et se nourrissant de la misère des ouvriers et des familles ouvrières, des hommes et des femmes se sont préoccupés de rechercher des remèdes et des solutions inspirées par la justice et la solidarité. Ils refusaient le socialisme révolutionnaire et le marxisme et il fallait donc inventer autre chose. C'est alors que la doctrine sociale chrétienne est apparue à beaucoup d'hommes et de femmes de bonne volonté, venus d'horizons très divers, comme la route à suivre pour la réforme de la société ! Il n'est pas possible de citer ici tous les groupes, toutes les publications et tous les documents qui ont contribué à l'élaboration et au développement de ce courant d'opinions et de réalisations. Il faut rappeler cependant, à côté des grandes encycliques Rerum novarum, Quadragesimo Anno, Mater et magistra, et d'autres, les travaux de l'Union de Fribourg et les nombreuses études et publications des semaines sociales de France, le mouvement Economie et humanisme etc. On pourrait évoquer encore le personnalisme de Mounier, les publications du mouvement international de la démocratie chrétienne, etc., etc.

Cette doctrine sociale chrétienne a joué un très grand rôle dans l'évolution de notre société occidentale. Elle a inspiré des réalisations, même par ceux qui n'en parlaient pas beaucoup, ou même qui l'ignoraient, comme tout le mouvement de la défense de la famille, des conventions collectives et des institutions paritaires. Car telle est la puissance des idées, surtout quand elles sont justes; elles rayonnent même jusque là où personne ne s'attendait à les trouver. Elles sont sources de progrès et aucune source ne dit jamais d'où elle vient et par quels cheminements secrets elle est parvenue jusque là où on l'a vu naître. Au delà du libéralisme et du marxisme, il fallait autre chose, et cet autre chose,

c'est la doctrine sociale chrétienne qui l'a apportée au monde. Elle inspirait un parti politique, le nôtre, mais aussi d'autres mouvements et groupements sur le plan social et économique, dans le cadre des paroisses, des groupements de patrons et de salariés, dans les milieux étudiants et intellectuels, tous indépendants les uns des autres dans leur organisation et leur action, mais participants d'une même famille spirituelle.

Au cours des années, et en particulier depuis la dernière guerre mondiale, la doctrine sociale-chrétienne a perdu une part de son rayonnement, et ceci pour différentes raisons qu'il serait trop long d'analyser ici. Mais les principes demeurent, qui ont présidé à sa naissance et à son développement. Ils continuent d'éclairer notre action politique, car ils sont la garantie que, si nous les respectons, si nous travaillons à les incarner dans nos institutions et nos lois, le monde dans lequel nous vivons sera aussi plus juste, plus libre, plus solidaire.

Cette doctrine, cette conception de l'homme et de ses rapports avec la société, ne nous donne pas de solution concrète en présence des problèmes posés. Elle éclaire notre route, elle indique une marche à suivre, mais les hommes politiques gardent la responsabilité des choix concrets. Il faut, en effet, tenir compte des réalités économiques et des possibilités financières, de l'état de la technique, de l'ordre juridique existant, de l'opinion publique, des autres partis, etc.

Il est donc normal, que les citoyennes et citoyens qui se réclament d'une même doctrine politique ne partagent pas toujours le même avis sur l'opportunité de telle loi ou de telle intervention de l'Etat. Il s'agit d'une question de mesure jusqu'où faut-il aller pour obtenir le maximum d'avantages avec le minimum d'inconvénients ! Dans le dialogue, les idées s'échangent et les solutions apparaissent sur lesquelles il est possible de se mettre d'accord.

Faut-il maintenir le "C"?

La baisse du rayonnement de la doctrine sociale-chrétienne nous pose un problème celui de savoir s'il faut maintenir, ou au contraire, supprimer le "C" dans la dénomination de notre parti ? Il est incontestable que beaucoup de nos électeurs sont attachés au "C" comme à un drapeau. Et il faut respecter cet attachement, cette fidélité à une tradition. D'autre part cependant, le mot chrétien affiché par un mouvement qui poursuit une activité temporelle, tel un parti politique, est source d'ambiguïté. Dans le vocabulaire ordinaire le terme chrétien désigne celles et ceux qui s'affirment membres d'une religion (à ne pas confondre avec les membres d'une confession) par rapport à d'autres religions, juive ou musulmane, par exemple. Il a donc en priorité une consonnance religieuse, alors que dans l'étiquette d'un parti, il signale et affirme la référence à une doctrine, et non l'attachement à une religion.

Il faut ajouter que l'évolution de notre société occidentale nous a conduit à une désacralisation progressive de la vie politique, économique et sociale, ainsi que le rappelle Jacques Maritain dans son Humanisme intégral. Le problème posé n'est donc pas celui de nos principes qui sont l'âme du PDC, mais celui de notre dénomination, de notre étiquette. A l'origine du PDC vaudois, le "C" a pu être un rassembleur; aujourd'hui, il n'est plus un argument de propagande.

Dans le canton de Vaud

Tout parti politique poursuit comme objectif d'exercer le pouvoir, d'y être associé, de le conquérir s'il ne l'a pas, et, entre-temps, de critiquer le pouvoir en place. Les entreprises exercent une activité économique et cherchent à réaliser des profits, les syndicats de toutes sortes défendent

et représentent les intérêts de milieux déterminés de la population, les Eglises annoncent l'Évangile, les partis politiques s'intéressent au pouvoir. La démocratie est un système particulier d'exercer et de contrôler le pouvoir, en même temps qu'elle le répartit en différents échelons pour en éviter, ou en tout cas en limiter les abus.

Dans le canton de Vaud, le radicalisme incarne le pouvoir, son fondement et sa continuité. Au long des années, il a associé les libéraux, les socialistes, puis le PAL à l'exercice du pouvoir. Du fait de sa petitesse, le PDC ne peut, sauf dans certaines communes, revendiquer et obtenir sa place dans les autorités politiques, comme il le fait dans la plupart des autres cantons et communes, et c'est le cas aussi au Conseil fédéral. Jouer le jeu de l'opposition au sens où le fait, par exemple, le POP, ce serait nous trahir nous-même, car nous serions alors dans une fausse position par rapport à l'ensemble du PDC suisse et par rapport à nous-mêmes. Nous sommes donc un parti du pouvoir, mais sans le pouvoir. Nous n'avons ni les avantages du pouvoir, ni ceux de l'opposition.

L'exercice du pouvoir comporte des avantages et des inconvénients. Et pour commencer par ces derniers, la politique, sous un certain angle, est aussi le champ clos où s'affrontent des ambitions, des intérêts, où se jouent parfois des coups tordus, où les petits copains se tendent la main pour se partager les affaires. Il ne sert à rien de se voiler les yeux et de refuser les réalités. Il en sera ainsi tant que les hommes resteront des hommes. Et ça risque de durer longtemps encore. Depuis que le monde est monde, les hommes, les groupes, les armées, les conquérants, les races, les classes, se sont affrontés pour s'emparer du pouvoir et des avantages qu'il offre. Aucun régime politique n'échappe à cette loi, et les dictatures fascistes ou communistes nous ont offert et nous offrent encore l'affligeant spectacle des génocides, des camps de concentration et du cortège des réfugiés qui fuient l'enfer, rouge ou noir.

Elles ne suppriment ni les égoïsmes ni les ambitions. Elles se satisfont de les canaliser, de les limiter, et d'éviter ainsi les abus trop criants. Le mérite de notre système démocratique, c'est d'avoir établi des règles pour encadrer l'affrontement des intérêts, des programmes et des hommes autour du pouvoir. Ces règles et ces lois ont l'avantage d'être respectées par l'ensemble des membres de notre société.

Là où il participe au pouvoir, le PDC n'échappe pas plus que les autres partis aux risques que tout pouvoir comporte. Tout au plus, on les lui pardonne moins facilement, à cause de son étiquette. Il y a toujours des naffs pour s'étonner et s'effrayer de découvrir, ici et là, des choses pas très propres dans les allées du pouvoir ou aux alentours. Ils voudraient

pelait alors Petit Conseil, une place au représentant de la minorité confessionnelle, François Nicolas Longchamp. Ce fut le seul conseiller d'Etat dont la confession catholique officiellement connue était politiquement acceptée et requise.

Dans les dernières décennies du XIXe siècle, les conseils communaux du district d'Echallens se constituaient selon une répartition confessionnelle. On était conseiller communal protestant ou catholique. Sur le plan cantonal, les députés du district d'Echallens se ralliaient de préférence au Parti radical. Le ou les députés radicaux catholiques du district d'Echallens étaient, aux yeux des catholiques vaudois, les représentants traditionnels de leur minorité confessionnelle.

Au début de ce siècle, les citoyens catholiques de Lausanne dans leur majorité votaient, comme à Echallens, radical; leur chef de file au Grand Conseil était Maxime Reymond. Les libéraux jouissaient peu de leur appui, car ils avaient à l'époque la réputation d'être hostiles à la minorité confessionnelle. De fait, l'alliance avec les radicaux, si elle a procuré certaines faveurs personnelles, n'a pas permis au député Maxime Reymond, malgré sa grande fidélité et celle de ses troupes, d'accéder à la présidence du Grand Conseil, ce qui fut pour lui une très grande déception.

Dès 1942, souffle un vent nouveau. De jeunes syndicalistes et anciens jocistes sentent le besoin de se manifester politiquement, ils en parlent autour d'eux, et prennent leurs informations. En 1945. le conseiller communal Rodolphe Aebi, éditeur, dont la famille est confessionnellement mixte, militait dans les rangs socialistes. Il appartenait au groupe "Grutléen" qui avait été dissout après les votations communales de 1941. Avec un ami protestant, il invite par la voie de la presse les citoyens qui s'intéressent au socialisme chrétien à se réunir. Il fait paraître le 10 octobre 1945 dans la Feuille d'Avis une annonce

"Les personnes s'intéressant à la fondation du Parti chrétien-social sont priées d'écrire sous x 54101S à la Feuille d'Avis de Lausanne".

Une dizaine de personnes, toutes de confession protestante, répondent à cette convocation. La réunion a lieu à l'hôtel de la Paix. Quinze jours plus tard, Rodolphe Aebi rencontre, à l'hôtel de France, Charles Durr, secrétaire du syndicat chrétien. Ensemble ils jugent opportun de convoquer une réunion groupant les pionniers du Parti chrétien-social et le groupe des syndicalistes chrétiens. La réunion a lieu au café de Lavaux dit "Le Pointu". A cette séance, on décide de se présenter aux élections communales des 17 et 18 novembre 1945. sous le vocable de Mouvement démocrate-populaire, de rédiger un tract et de dresser une liste de candidats (trente et un).

Cette initiative intéresse d'autres milieux, notamment des anciens élèves de l'école du Valentin et les membres de la troupe St-Martin. Les catholiques sont las d'être éliminés de la vie politique; ils ressentent vivement de nombreuses injustices sur le plan confessionnel. En effet, ils assurent par leurs impôts les frais du culte de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud et par leurs dons personnels, ceux de leur propre Eglise et de leurs écoles. Ce problème a heureusement été réglé par l'adoption, le 10 mai 1970, du nouveau statut des catholiques. Lors de l'élection communale de 1945, ce nouveau parti n'atteint pas le quorum. Le Conseil communal était élu, à cette époque, selon le système majoritaire.

Le 21 janvier 1946, les statuts du MDP sont adoptés, où il est dit à l'article premier, sous But Le Mouvement démocrate-populaire met à la base de son action l'attachement indéfectible à la pensée chrétienne, seule sauvegarde des libertés de la personne humaine et fondement de la société politique sans distinction de confession.

De 1945 à 1949, les problèmes posés par la création du Mouvement démocrate-populaire et son échec électoral sont l'objet de nombreuses discussions dans nos divers milieux. Les représentants des professions libérales appuient ce mouvement par solidarité.

Maître André Robichon (biographie voir page 15) dont la clarté d'esprit et le sens politique font autorité, réunit la section de la "Vieille Lémania" et pose deux questions l'opportunité d'utiliser le Mouvement démocrate-populaire comme amorce dynamique et celle d'orienter l'action politique de ce mouvement dans un sens différent. Maître Robichon est le délégué du Parti conservateur dans le canton de Vaud, où il joue le rôle d'observateur. Il milite transitoirement dans le Parti libéral, mais il a informé ce parti, dès son entrée, qu'il sortirait le jour où le Parti conservateur s'implanterait dans le canton de Vaud.

1947 est l'année de renouvellement du Conseil national. Le conseiller national Escher, président du Parti conservateur-populaire suisse, accompagné de M. Rosenberg, secrétaire général, se rendent à Lausanne pour contacter Maître Robichon et le prier d'examiner la possibilité de présenter pour les élections au Conseil national une liste conservatrice. Maître Robichon convoque des personnalités dans les rangs de nos coreligionnaires lausannois, ainsi que les dirigeants du MDP. Au cours de deux séances qui ont lieu au restaurant Bock, les participants jugent opportun:

– le 28 avril 1947, de charger le MDP lausannois d'établir une liste qui tient compte de l'électorat conservateur sans toutefois adhérer au Parti conservateur;

– et le 26 septembre 1947, vu que le MDP n'a pas progressé dans ses démarches, et qu'il n'est pas apte à participer à la campagne électorale pour le Conseil national de 1947, on se décide à promouvoir la constitution d'un Parti cantonal vaudois affilié au Parti conservateur suisse. D'autre part, le vocable MDP ne convient pas il rappelle par trop les démocraties de l'autre côté du rideau de fer et il est préférable de l'abandonner.

Paul Frainier (biographie voir page 16), chef d'une entreprise commerciale florissante, a l'oreille des employés et des syndicalistes. Il ne conçoit la politique que dans la perspective de l'action "chrétienne-sociale" qui, à l'époque, représente l'aile gauche du parti conservateur. Il s'engage lorsqu'il a la certitude que la politique chrétienne-sociale est la voie admise par les membres de notre jeune collectivité.

Le juge de paix Georges Gross joue un rôle non négligeable lors de la fondation du Parti chrétien-social lausannois. Ancien Beliettrien, il connaît bien les personnalités de la ville de Lausanne, où il compte beaucoup d'amis, et il ne cesse de donner aux responsables du jeune parti des conseils très éclairés.

Maitre Pierre Dupont-Cadosch, secrétaire du parti, est le penseur doctrinal. Fidèle aux conceptions de Maritain, congressiste assidu des semaines sociales de France, il précise et rappelle, chaque fois que l'occasion lui en est donnée, les principes authentiques d'une politique chrétienne-sociale.

Personnellement, je suis sollicité de m'engager dans le Parti chrétien-social, car on me considère comme représentant d'une famille vaudoise bien implantée dans le district d'Echallens, ce qui aux yeux de beaucoup est considéré comme important. D'observateur, je deviens résolument actif le jour où le parti se déclara section du Parti conservateur-populaire suisse, estimant qu'il est judicieux et opportun que les intérêts du canton de Vaud soient défendus et représentés dans ce grand parti suisse. Je succède à Rodolphe Aebi comme président du parti lausannois le 26 février 1 952.

L'essor du Parti chrétien-social a été favorisé par l'adoption du système de la représentation proportionnelle en lieu et place du système majoritaire.

Le soir du 6 mars 1949, les chrétiens-sociaux lausannois enregistrent leur premier succès, soit : l'élection de 3 députés au Grand Conseil (Maître André Robichon, Paul Frainier, le Dr Louis Nicod) et le 13 novembre 1949, à celle de 7 conseillers communaux (Paul Frainier, le Dr François Nicod, Emile Rupp, le Dr Camille Gross, Georges Chenaud, Raymond Baudère et, ex aequo, Charles Durr et le Dr Henri Schmidt, le tirage au sort étant favorable à Charles Durr.)

En 1950, on élit des jurés chrétiens-sociaux qui fonctionneront dans nos tribunaux.

Les élections au Conseil national de 1951 sont l'occasion pour le Parti chrétien-social de prendre contact avec ses amis de Lavey, Bex, Aigle, Vevey, Montreux, Payerne, Morges, Echallens.

Paul Frainier est élu conseiller national le 28 octobre 1951. Après ce succès, Maître Robichon est sollicité par le Comité central d'envisager la création d'une organisation cantonale et ses démarches aboutissent en mars 1952 à l'Assemblée constitutive du Parti chrétien-social vaudois. Paul Frainier est élu premier président cantonal.

Les chrétiens-sociaux vaudois ont été stimulés dans leur action par le succès du Parti indépendant et chrétien-social de Genève. Les relations avec ce parti furent régulières et sympathiques, les problèmes politiques de Genève ayant une certaine analogie et parenté avec ceux du canton de Vaud.

Malgré les efforts de son administrateur Paul Trachsel, le courrier de Genève n'est pas devenu l'organe officiel du Parti chrétien-social vaudois. Néanmoins, les excellents articles de Maître Pierre Dupoiit-Cadosch puis de Louis Polla paraissent régulièrement dans la chronique vaudoise: ils reflètent avec objectivité les pensées et faits politiques du PDC vaudois. En février 1953 paraît le premier numéro du journal chrétien-social vaudois. Il s'appellera dès 1957 "Forces Nouvelles".

L'évolution des idées entre 1945 et 1949 a été considérable. Tandis que les responsables de la première réunion du Mouvement démocrate-populaire avaient comme objectif "un socialisme chrétien lausannois", les élus de 1949 avaient pour idéal une politique conservatrice-populaire suisses', dans l'optique chrétienne sociale qui est actuellement encore celle du Parti démocrate-chrétien.

Le handicap des petits partis, c'est d'être petits. La Palice n'aurait pas mieux dit. C'est une évidence, mais l'évidence c'est parfois ce qui se voit le moins.

Il ne faut cependant pas accorder trop d'importance aux inconvénients comme aux avantages du pouvoir. D'une part, les scandales politiques sont denrée rare dans notre pays; et d'autre part, des routes nombreuses, en dehors des allées du pouvoir permettent de satisfaire les légitimes ambitions de celles et ceux qui veulent monter dans l'échelle sociale. Si nous remontons un peu dans l'histoire, nous constatons avec satisfaction que jamais encore aucune société humaine n'a offert autant de chances d'ascension sociale à celles et ceux qui en ont l'ambition, qui savent assumer les responsabilités, et qui acceptent d'en payer le prix, en heures de formation et de travail, quel que soit, par ailleurs, le milieu d'où ils viennent.

C'est un acquis de civilisation que nous apprécions à sa juste valeur.

Mais sur le plan de la démocratie, les citoyennes et citoyens engagés sous une étiquette politique ne sont qu'une minorité. En dehors d'eux, il reste le grand nombre, c'est-à-dire. celles et ceux qui participent à la vie politique, mais sans se rattacher à un parti ou à un autre. Et surtout, les abstentionnistes. C'est à cette vaste clientèle potentielle que nous devons nous adresser, du moins à une partie d'entre elle. C'est-à-dire à ces citoyennes et citoyens qui sont plus proches de nous par la conception qu'ils ont déjà, par l'image qu'ils se font de l'action politique.

Sur un certain plan et dans une certaine mesure, un parti politique doit aussi obéir aux lois du marché. Il doit vendre sa marchandise, ses services, c'est-à-dire, ses idées, son programme, la qualité de ses hommes politiques. Et permettre ainsi aux citoyennes et citoyens de faire leur choix.

La politique, c'est l'art du possible, mais c'est aussi élire des hommes qu'on croit connaître ou qu'on ne connaît pas, et choisir entre des solutions qui ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Il faut voter des lois et mettre en place des institutions toujours imparfaites, toujours critiquées et critiquables, et toujours remises en cause.

Ce n'est pas facile d'être un citoyen libre dans une démocratie libre.

Partis de classe

Il est, dès lors, aisé de comprendre comment, par une pente toute naturelle, la plupart des partis politiques de notre canton se sont transformés au cours des années, en partis de classe.

L'action politique c'est, aussi, - j'insiste sur ce mot - un affrontement d'intérêts intérêts de personnes, de groupes, de secteurs économiques, de régions. Et son intérêt personnel, l'intérêt du groupe, ou de la région, c'est encore ce que chaque citoyen saisit et comprend le mieux.

Dans le cadre d'une certaine conception politique globale, plus ou moins vague, souvent du reste par souci d'efficacité, les partis ont choisi le chemin de la facilité et se présentent en défenseurs des intérêts d'une ou de plusieurs classes sociales. C'est évident pour les populistes et pour

les socialistes qui se définissent l'un et l'autre comme les organisations politiques des travailleurs.

Le PDC n'est pas un parti de classe.

Le PDC, quant à lui, et en particulier dans le canton de Vaud, s'est toujours refusé d'accorder la priorité, dans son action politique, à la défense des intérêts d'une classe sociale, si légitimes ces intérêts soient-ils. Il appartient aux organisations économiques et sociales - associations patronales, syndicats des ouvriers ou des employés, organisations paysannes - de défendre et promouvoir les intérêts de leurs membres. C'est leur tâche propre et elles s'en acquittent, nous avons le plaisir à le reconnaître, avec efficacité.

L'Etat doit aussi, pour sa part, tenir compte des intérêts des différents milieux et différentes régions sur lesquels s'étend son autorité. Ces intérêts existent, il faut les harmoniser, éviter les abus des plus forts, soutenir les plus faibles.

Mais dans la conception que nous avons de l'action politique, ce n'est pas en cela que réside la tâche essentielle de l'Etat. Pour le PDC, l'action politique n'a pas comme but et comme objectif premier de réaliser des ambitions personnelles, ni d'apaiser des conflits d'intérêts à travers de laborieux compromis, ni d'assurer la victoire d'un groupe social sur un autre, ni l'exercice du pouvoir pour le pouvoir. L'action politique - et c'est ce qui fait ses risques, mais aussi sa grandeur - est tout entière, et de par sa nature même, orientée vers la réalisation du bien commun de la cité. Du bien de tous.

La définition la meilleure du bien commun nous l'avons rencontrée dans une oeuvre de Jacques Maritain La personne humaine et le bien commun.

Ce qui constitue le bien commun de la société politique, ce n'est pas seulement l'ensemble des biens ou services d'utilité publique ou d'intérêt national (routes, ports, écoles, etc.) que suppose l'organisation de la vie commune, ni les bonnes finances de l'Etat, ni sa puissance militaire, ce n'est pas seulement le réseau de justes lois, de bonnes coutumes et de sages institutions qui donnent sa structure à la nation, ni l'héritage de ses grands souvenirs historiques, de ses symboles et de ses gloires, de ses traditions vivantes et de ses trésors de culture. Le bien commun comprend toutes ces choses, mais bien plus encore, et de plus profond et de plus humain car il enveloppe aussi et avant tout la somme elle-même (très différente d'une simple collection d'unités juxtaposées, car même dans l'ordre mathématique Aristote nous avertit que 6 est autre chose que $3 + 3$), il enveloppe la somme ou l'intégration sociologique de tout ce qu'il y a de conscience civique, de vertus politiques et de sens du droit et de la liberté, et de tout ce qu'il y a d'activité, de prospérité matérielle et de richesse de l'esprit, de sagesse héréditaire inconsciemment mise en oeuvre, de rectitude morale, de justice, d'amitié, de bonheur et de vertu et d'héroïsme, dans les vies individuelles des membres de la communauté, selon que tout cela est, dans une certaine mesure, communicable, et se reverse dans une certaine mesure sur chacun, et aide ainsi chacun à parfaire sa vie et sa liberté de personne. C'est tout cela qui fait la bonne vie humaine de la multitude.

L'Etat, détenteur du pouvoir et en tant qu'organisation de la Société politique, doit, dans son activité, accorder la primauté au bien commun; et les partis politiques, selon notre conception, et parce qu'ils ambitionnent d'exercer le pouvoir, n'ont pas comme tâche première de défendre les intérêts de leurs membres, mais bien de contribuer à promouvoir le bien commun. C'est en cela que le PDC se distingue profondément des autres partis démocratiques.

Sans aucun doute, tous les partis politiques affirment-ils se rattacher aux mêmes valeurs liberté, sécurité sociale, famille, environnement, progrès social, bien-être pour tous, bien commun, etc. Ce qui les distingue, ce n'est pas ce "catalogue" des valeurs, mais bien l'ordre dans lequel ils les présentent, la hiérarchie qu'ils leur reconnaissent. En particulier, il s'agit de savoir à quelle valeur ils accordent la primauté, le premier rang. Pour les libéraux, c'est évidemment la liberté formelle. Les socialistes placent en no i la sécurité, tandis que chez eux la liberté ne vient qu'ensuite, parfois loin derrière les autres.

Pour le PDC, la primauté reconnue est celle du bien commun, du bien de tous de la famille, de la cité, de l'entreprise, du pays.

Pour mieux faire saisir, concrètement, la réalité du bien commun, nous allons prendre quelques exemples. Car le bien commun se situe à différents niveaux et à chaque fois, c'est la tâche spécifique d'une autorité de le réaliser. C'est parce qu'il y a un bien commun qu'il faut une autorité, c'est lui qui justifie l'existence et le pouvoir de toute autorité, de l'autorité des parents, de l'autorité des patrons dans l'entreprise, de l'autorité, au plus haut niveau, de l'Etat.

L'autorité, c'est le droit, reconnu à certaines personnes, de commander et d'être obéies.

Le bien commun, donc, se situe à différents niveaux, chacun de ces niveaux étant à la fois un tout en soi, complet et harmonieux, et simultanément partie d'un tout supérieur dans lequel il s'épanouit et dont il reçoit les impulsions vitales et les limites qui définissent son territoire. Ainsi en est-il avec les organes du corps humain le coeur, le cerveau, le système nerveux, le système sanguin, etc. Ainsi en est-il dans la société humaine avec la famille, l'entreprise, l'économie dans son ensemble. De même sur le plan politique avec la commune, le canton, la Confédération, l'Europe, et demain, peut-être le gouvernement mondial.

La famille

L'institution humaine qui incarne le bien commun le plus proche de chacun de nous, c'est la famille. Et c'est pour cette raison que la famille doit être respectée et protégée par l'Etat.

La famille, c'est autre chose, et davantage que l'addition des personnes qui la composent ; père, mère, enfants. La famille, c'est ce qui fait l'unité de ce groupe de personnes, c'est ce qui les rassemble, elles, et pas d'autres. Parce qu'elles vivent, travaillent parfois, mangent, se divertissent, espèrent, aiment ensemble, elles sont plus que le toi et le moi, plus que le toi plus le moi elles sont le "nous". Elles créent ensemble quelque chose qui leur est commun, et à elles seules. Elles se partagent d'invisibles richesses, entre elles et seulement entre elles. Et parfois aussi,

hé-
cesse,
las, d'invisibles tristesses. Quand un des enfants quitte la famille, il progressivement d'avoir sa part de ce bien commun.

Mais en retour, la famille demande aussi à chacun de ses membres, du moins est-elle en droit de le faire, de renoncer à une part de ses aises et de son égoïsme personnel pour le bien de tous. Car le bien commun de la famille, c'est autre chose que l'addition des intérêts individuels, précisément parce qu'il est commun.

L'entreprise

Sur un autre plan, il en est de même avec l'entreprise, qu'elle soit artisanale, commerciale, industrielle ou paysanne. Quand on parle d'une

entreprise, on pense à un patron, à des cadres, des employés, des ouvriers. On pense aussi à des capitaux investis bâtiments, machines; à des fournisseurs et à des clients. Les intérêts du patron et ceux de son personnel sont naturellement divergents, parfois opposés. Le patron a le souci des investissements, de l'avenir de l'entreprise et de ses bénéfices propres. Les travailleurs revendiquent de meilleurs salaires, la sécurité sociale, les vacances. Tout cela est parfaitement légitime.

Mais au-dessus de ces intérêts divergents, il reste l'entreprise, qui est le bien commun du patron et de tout le personnel. Si elle est en bonne santé, chacun y trouve, ou doit y trouver, son avantage. Mais si elle va mal, tout le monde y perd. L'entreprise est l'affaire de tous. On le voit bien aujourd'hui.

Elle est donc davantage que l'addition des éléments qui la composent, car elle est ce qui les noue, les rassemble, en fait une unité. Elle naît, elle grandit, connaît des maladies, des succès, assume ses responsabilités, elle peut aussi mourir, par faillite, par dissolution, fusion, ou pour d'autres raisons.

L'entreprise, c'est un être en soi, d'un genre différent des plantes et des animaux. Et on l'appelle une personne morale. Très souvent, elle est née avant les personnes qui y travaillent actuellement, et elle leur survivra. Les hommes et les femmes qu'elle occupe y remplissent des fonctions différentes, comme les cellules ou les organes dans le corps humain. Ils sont harmonisés les uns aux autres, hiérarchisés selon un ordre et une organisation centrée sur l'efficacité. Le patron occupe la place centrale. Son autorité est fondée sur sa fonction et sa responsabilité. Il est désigné pour la fonction principale qui est celle de l'avenir et du développement de l'entreprise. Réaliser un profit, un bénéfice, c'est une nécessité absolue et une contrainte de tous les jours, mais ce n'est qu'une condition et non le but de l'activité économique. Ce but est et reste le service à rendre à la communauté, à la société, car l'entreprise fait partie du corps social. Elle vit d'échanges, d'achats, de transformations et de ventes. Elle aussi vit dans l'interdépendance.

L'erreur du libéralisme a été de donner le profit comme but à l'entreprise, et de fonder l'autorité patronale sur le droit de propriété, et non sur le service et la compétence. On reconnaît, d'un côté, les droits du propriétaire et, de l'autre, ceux des salariés qui ne sont liés à leur employeur que par un contrat de travail. Il était, dès lors logique et inévitable que les travailleurs considèrent l'entreprise comme quelque chose qui leur rend service, mais qui leur est étranger. Comme quelque chose qui vit en dehors d'eux-mêmes et où ils ne trouvent qu'un seul intérêt celui de leur salaire. L'opposition des intérêts, quand il n'y a rien d'autre à défendre, devenait lutte des classes. Et le marxisme était né. Le libéralisme a tout naturellement engendré le marxisme, et le fils ne pouvait pas ne pas se révolter contre son père. Il commettait du reste la même erreur que lui, en pensant et affirmant qu'il suffisait d'abolir le droit de propriété privée, de tout nationaliser, pour faire se rejoindre les intérêts des travailleurs avec l'intérêt général. La gestion désastreuse de l'économie russe est la preuve par l'absurde que la propriété privée des moyens de production n'est pas le problème central.

Comme dans tout être vivant, les tensions sont normales et naturelles entre les différents organes rassemblés dans l'entreprise. Ces tensions peuvent parfois dégénérer en conflits, en grèves par exemple, ou en licenciements.

La vie pose toujours des problèmes nouveaux. L'entreprise évolue, comme l'homme lui-même, comme aussi la technique, l'environnement économique, les goûts et les besoins de la clientèle, les exigences de la concurrence.

Mais la solution de ces conflits reste subordonnée à l'exigence fonda-

mentale de la survie de l'entreprise elle-même. Là aussi, c'est une question primordiale de hiérarchie des valeurs, et donc de subordination des intérêts privés au bien commun, qui est incarné, dans ce cas, par l'entreprise comme être indépendant des personnes qui la composent.

Il faut ajouter que l'entreprise ne vit pas seule, pour elle-même et en elle-même. Elle s'intègre dans un ensemble, comme la famille dans la cité. Elle vit donc de l'harmonie de l'ensemble de l'économie régionale, nationale et même internationale. Elle doit respecter aussi les règles et les lois qui conditionnent la vie en commun, car le bien de l'entreprise reste lui aussi subordonné au bien commun général, ainsi que nous avons eu l'occasion de le rappeler avec l'exemple des banques.

La société politique

Nous arrivons ainsi tout naturellement à parler du bien général de la société politique qui, dans notre organisation fédéraliste de l'Etat, comprend la commune, le canton, la Confédération, et plus loin l'Europe, et même l'organisation mondiale qui poursuit comme objectif d'assurer à chaque peuple, à chaque nation, la paix et le plus possible de prospérité.

Pour reprendre la définition de Jacques Maritain, le bien commun de la société politique englobe à la fois des biens matériels écoles, routes, production et distribution d'énergie, environnement et cadre naturel. Puis des biens sociaux institutions, justes lois, sécurité sociale. Des biens économiques, comme la prospérité générale, la santé de la monnaie. Des biens politiques la démocratie vivante, la paix intérieure et extérieure. Des biens de nature supérieure, comme les libertés des citoyens, les coutumes et les traditions, les biens culturels et l'éducation, la conscience civique, le sens du droit, et de la liberté, la sagesse héréditaire, la rectitude morale. Et tout cela est partagé en commun, vécu en commun. Non seulement des choses rangées les unes à côté des autres, et additionnées, mais elles font un ensemble, un tout, un patrimoine.

Quand on parle de bien commun, c'est quelque chose de très concret qu'on présente au regard de tous et de chacun. Quand tout va bien, on y pense moins à ce bien commun tellement il est devenu naturel. Et on ne pense pas non plus à l'avantage d'une bonne santé. On ne la redécouvre qu'au moment où il faut prendre rendez-vous avec un médecin ou un dentiste.

De même au moment où un danger extérieur nous menace, ou un danger intérieur, nous redécouvrons la richesse et la valeur de notre patrimoine.

Pour le PDC, maintenir et enrichir notre bien commun, telle est la tâche fondamentale de l'Etat, l'objectif premier de l'action politique. Ce bien commun est le bien de tous, et il ne se confond jamais avec les intérêts limités d'une classe sociale, intérêts légitimes souvent, mais qui restent subordonnés au bien supérieur du pays.

Cette primauté que nous reconnaissons au bien commun ne s'arrête pas aux frontières de notre pays, ni même à celles de l'Europe. Pas plus qu'on ne peut être riche tout seul, on ne peut être heureux tout seul, ni en paix tout seul. Il appartient à chaque peuple, à chaque nation, à chaque continent, de choisir la route de son avenir. Mais la paix, la prospérité, la justice sociale sont le bien de tous. et cette paix doit se bâtir sur une plus grande justice entre les peuples. Nous devons donc aider les pays du Tiers-Monde à gravir les échelons de la prospérité et ceci d'abord par deux moyens concrets payer le juste prix pour les produits que nous leur achetons - matières premières et produits fabriqués - même si cela nous coûte davantage. Et ensuite nos entreprises suisses qui ont installé en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud, des succursales de production doivent être des moteurs du progrès social

dans ces pays, en payant des salaires plus élevés que la moyenne de la région, et en favorisant la promotion professionnelle de leur personnel indigène.

En donnant une importance particulière à ces deux objectifs, nous ne puisons pas l'ensemble des exigences de notre politique dans nos relations avec le Tiers-Monde. Nous indiquons simplement deux axes de marche qui permettent de répondre à des besoins immédiats, car comme le disent les Chinois, il vaut mieux apprendre aux hommes qui ont faim à pêcher, plutôt que de leur donner un poisson.

Il convient, avant d'aborder le 3^{ème} chapitre de ces réflexions, d'apporter les précisions qui permettent de distinguer le bien commun du compromis. Il faut souvent, dans des conflits d'intérêts ou dans des affrontements politiques, rechercher des solutions moyennes qui ne donnent à personne entièrement satisfaction, mais dans une mesure suffisante quand même pour qu'elles soient acceptables pour les uns et les autres. C'est le compromis souvent très utile parce qu'il permet d'apaiser des conflits et de continuer à marcher ensemble sur la même route. Il est toujours appelé à résoudre des oppositions localisées, à aplanir un conflit précis et concret. Le bien commun n'est pas un compromis, mais il en facilite la recherche et l'application, car les parties en conflit ont conscience que, au-delà de ce qui les divise, elles partagent quelque chose d'essentiel, qui les tient ensemble. Ce qui les unit a plus de poids et plus d'importance que ce qui les divise et les oppose. Ce qui les unit c'est cela le bien commun, le bien de tous.

Notre avenir

Le PDC vaudois, avons-nous écrit plus haut, est marqué, plus fortement que le PDC dans d'autres cantons, du moins que la plupart d'entre eux, par les caractères spécifiques de la civilisation urbaine, par rapport à la société rurale. Il ne s'agit pas de faire resurgir, sous d'autres formes, les vieilles oppositions villes-campagnes, qui ont marqué profondément toute l'histoire suisse. Plus modestement, nous avons à prendre conscience de cette réalité, qui est une réalité de société, et d'en tirer certaines conséquences.

Jusqu'à maintenant et à quelques exceptions près, les partis du centre. et en particulier le PDC, n'ont pas réussi à se développer dans les villes - avec autant de succès que dans les campagnes. Nous relevons le fait. sans l'analyser plus en profondeur, car nous dépasserions le cadre que nous nous sommes fixé à ces réflexions.

Il convient cependant de rappeler que, le PDC vaudois est aussi solidement enraciné dans certaines régions rurales, comme le district d'Echaliens. Et d'autre part, beaucoup de citadins d'aujourd'hui sont des ruraux d'hier. Leurs souvenirs, leur jeunesse, leur parenté, parfois des intérêts précis, les maintiennent reliés à la terre et à leur village. De plus, beaucoup d'authentiques citadins se sont offert une résidence secondaire, précisément pour s'évader des inconvénients de la vie et du travail en ville.

Il n'en reste pas moins que, si l'ancienne opposition ville-campagne s'est largement atténuée, la civilisation qui est la nôtre a accentué son caractère urbain, au point que même les villages les plus isolés sont marqués par son influence.

La bipolarisation

Dans une société qui prend de plus en plus un caractère urbain par rapport à ce qu'elle était il y a seulement 40 ans, c'est-à-dire avant la dernière guerre mondiale, la tendance vers la bipolarisation s'accroît.

Dans le canton de Vaud, il est évident que l'Entente vaudoise, suivant en cela l'attraction qu'exercent sur elle les succès libéraux, se déplace vers la droite. Le parti radical, comme le PAI-UDC, se situent de plus en plus proches de leurs cousins libéraux, et de moins en moins au centre.

D'un autre côté, le parti socialiste écoute l'appel du vent qui vient de sa nouvelle gauche et se laisse petit à petit tenter par la voix des chimères.

Dès lors, le centre se vide, progressivement. La place est abandonnée par certains de ses anciens occupants. On voit même, parfois, des "clients" potentiel du PDC, abandonner le centre qu'ils estiment trop à gauche. _
Ou trop à droite

C'est donc une chance pour le PDC d'affirmer résolument sa vocation - centriste. Fidèle à lui-même et à la politique qu'il a définie, il se prononcera sur les objets en discussion sans tenir compte des critiques qui lui viennent de la droite ou de la gauche.

Mais cette chance est aussi une responsabilité, car cette politique centriste, il nous appartient de la définir. Et de la formuler. Nous n'avons pas, à notre disposition, l'appareil, l'organisation, la presse, les moyens financiers des grands partis. Moins facilement qu'eux, il nous est possible de bénéficier des recherches, des connaissances, des expériences de l'administration.

Mais nous pouvons aussi faire appel à la collaboration d'experts et de spécialistes, ce que trop souvent nous négligeons. Et surtout, nous devons concentrer notre action, dans les communes, comme au Grand Conseil, sur certains sujets qui nous paraissent plus importants et sur lesquels il nous sera aussi plus facile de faire connaître notre position.

Le langage

Faire connaître cela signifie trouver le langage qui soit entendu par un vaste public, et disposer des moyens de le faire entendre.

Inventer un nouveau langage politique, c'est le plus difficile. Et cependant, c'est le plus urgent et le plus nécessaire, et non seulement pour le PDC. En effet, année après année, élection après élection, nous sommes tous frappés par la montée de l'abstentionnisme. Et parmi toutes ces citoyennes et tous ces citoyens qui n'ont pas pris, ou pas trouvé, le chemin des urnes, il en est des centaines et des milliers qui ne nous ont pas entendus, parce que nous n'avons pas su leur parler.

Trop souvent en effet, notre Parti, comme tous les autres, a répété année après année, en les adaptant aux circonstances, les mêmes paroles et les mêmes discours. Et la tentation, aujourd'hui, c'est de nous replier sur nous-mêmes, de nous tourner vers le passé pour y chercher des certitudes, et un langage que nous connaissons et qui nous est familier.

Il faut au contraire ouvrir portes et fenêtres pour écouter la voix de la rue. Il faut se mettre en route, sortir, partir, être du voyage. Car la société évolue, vite, très vite. Nous ne pouvons pas nous permettre le luxe d'être en retard et de prendre le train suivant, dont l'horaire n'est du reste pas assuré.

Mais inventer un nouveau langage et se mettre en route ne signifient pas abandonner nos principes, notre doctrine, notre âme. Nous partirions alors sans carte ni boussole avec le risque de se tromper de route.

Nous avons posé le problème du "C", du mot chrétien dans la dénomination de notre Parti. Il faut y réfléchir, avant de prendre une déci-

sion pour son maintien ou son abandon. Mais il s'agit d'une question d'étiquette, et non de doctrine, car les principes demeurent, même si la formulation change.

Il ne faut jamais confondre, en effet, un principe qui demeure le même tout au long de l'action politique, avec les mots, les lois, les institutions, qui ont pu l'incarner, le réaliser, à un moment donné et dans un pays donné.

Les hommes politiques doivent donc, s'inspirant de ces principes immuables, définir les solutions concrètes aux problèmes qui sont posés pour aujourd'hui et pour demain. C'est leur tâche propre et irremplaçable.

Le faire connaître

Nous n'avons pas l'ambition d'apporter, à chaque fois, la solution comme si nous détenions la vérité, et seuls. En politique, il n'y a pas une vérité, mais, plus modestement, des solutions multiples, diverses, parmi lesquelles il faut choisir. C'est précisément au moment du choix qu'il est essentiel de se référer à un certain nombre de critères, de faire appel à certaines lumières qui éclaireront notre route. Et notre vote.

Et quand on a choisi, il faut le dire, et dire pourquoi, car les citoyens ont le droit de le savoir et de nous demander des comptes, non pas à chacun individuellement, mais au Parti, à ses organes, à ses élus. Un gros effort a été entrepris dans cette direction par le PDC vaudois, en particulier à travers la presse d'information. Il faut continuer et prolonger cette démarche, mais l'essentiel restera toujours la qualité de notre marchandise, c'est-à-dire, la valeur de notre politique.

Il faut ajouter encore que nos faiblesses, ce sont aussi nos chances. Parce que nous n'avons pas accès au pouvoir, ou si peu, nous pouvons aussi intéresser une clientèle électorale, des citoyennes et des citoyens, pour qui précisément, la politique, c'est autre chose que les avantages qu'on peut en tirer et les places à offrir. Parce que le PDC n'est pas un Parti de classe et se refuse à le devenir, il présente de l'action politique, un visage différent de celui de tous les autres partis cantonaux.

Si nous sommes nombreux, à affirmer que l'Etat et la société sont au service de l'homme et non le contraire, si FLOUS sommes nombreux à reconnaître la primauté de l'homme, encore faut-il savoir de quel homme il s'agit. Encore faut-il définir la conception que nous avons de nous-mêmes et de nos rapports avec la société.

Sur tous ces plans, le PDC est clair. Il dit ce qu'il pense et l'idée qu'il se fait de l'homme, de la famille, de la propriété, de l'économie, de l'Etat.

Nous avons donc trois grandes idées à vendre notre conception de l'homme et de la primauté, en lui, de la vie de l'esprit dans la liberté; la première place du bien commun, du bien de tous, par rapport aux intérêts particuliers et limités des classes sociales, et enfin la valeur du service, en ce sens que, assumer des responsabilités, à quelque échelon que ce soit, et surtout en politique, ce n'est pas d'abord pour soi et dans son intérêt, mais pour les autres et pour la communauté. Chaque responsabilité assumée est tout entière orientée vers le service des autres.

Tout cela, ce n'est pas des mots seulement, mais nous travaillons à l'incarner dans nos objectifs concrets, quand il s'agit de voter, ou de ne pas voter, telle ou telle loi, de créer, ou de ne pas créer tel ou tel organisme nouveau dans le canton ou la commune. Ou quand il s'agit d'aménager ce qui existe déjà.

Cette action politique, telle que nous la menons et telle que nous la

voulons, ce n'est pas l'affaire de quelques citoyennes ou citoyens seulement c'est au contraire l'affaire de tous. Et de tous ensemble. Ce que nous proposons, c'est une démarche, ou plutôt une marche en avant, ensemble, vers notre avenir à tous.

Vers quelle société?

Car notre avenir, il dépend de nous d'abord. Nous avons à le préparer, à le façonner, à le faire naître. Notre société évolue à une vitesse qu'aucune autre société n'a connue auparavant. Une civilisation se meurt, dans des tourments et dans l'éblouissement de certaines réussites. Une autre civilisation demande à naître. Dès le mois d'août 1945, avec l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima, nous avons pu remettre à zéro la montre de l'Histoire. Un nouveau monde commençait, une nouvelle civilisation commence de naître celle de l'énergie atomique.

Quand une société meurt et qu'une autre naît, la génération charnière qui est la nôtre doit se préoccuper, comme le disait Gonzague Reynold, de transférer l'essentiel de la cargaison de l'ancien navire sur le nouveau.

L'essentiel, mais pas le tout. Il faut donc faire des choix et c'est le plus difficile quelle valeur, quel acquis de civilisation, mérite-t-il le transfert d'un navire à l'autre. Et que faut-il abandonner?

C'est à ce moment là qu'il est important de se référer à des principes qui, au-delà de l'espace et au-delà du temps présent, demeurent. Ces principes, peu nombreux, mais solides, ce sont les nôtres, ceux de notre société occidentale nourrie de la pensée grecque, du système romain du droit et de l'organisation, et de la spiritualité chrétienne.

De notre civilisation, le PDC veut garder l'efficacité, le sens de l'organisation, la rationalité. Mais il ne veut plus d'une recherche de l'intérêt égoïste de chacun comme principe et moteur de base de l'économie. Il opte pour la solidarité, la fraternité, le dialogue de l'homme avec la nature, l'aide aux plus faibles, la récompense des responsabilités assumées dans la mesure où elles sont des services. La société de demain, nous la voulons au service de toutes et de tous, et non d'abord des plus forts, des plus intelligents ou des plus malins.

En somme, et pour reprendre l'une des idées fondamentales de ce grand penseur trop oublié que fut en Suisse romande l'Abbé Savoy, le PDC entend garder, développer et améliorer notre système, c'est-à-dire la structure d'ensemble de notre société, avec l'entreprise libre, concurrentielle et efficace, l'initiative privée, et revaloriser l'Etat en tant que

responsable du bien commun. En cela, nous nous distinguons fondamentalement de la gauche qui entend changer de système.

Mais nous voulons, d'autre part, changer de régime, c'est-à-dire d'objectif fondamental, de fin que nous assignons à la société et à l'Etat, de but que nous poursuivons. A la différence de l'idéologie libérale, nous n'assignons pas comme objectif de l'activité économique la satisfaction des ambitions individuelles, des intérêts de chacun, la recherche égoïste du confort et du succès.

Selon notre conception même de l'homme et du rôle que nous assignons à l'Etat, nous accordons une primauté au bien commun, c'est-à-dire au patrimoine commun du canton de Vaud, de la Suisse, de l'Europe et finalement de l'ensemble des nations qui peuplent la terre.

Et c'est à l'intérieur de ce patrimoine commun que peuvent s'épanouir et s'enrichir les intérêts particuliers des groupes, des classes, des régions, et des individus eux-mêmes. Et c'est en cela que nous nous différen-

cions de la droite classique et de l'idéologie libérale.

Confiance en nous-mêmes

En définitive, le succès ou l'échec, l'épanouissement ou le dépérissement du PDCvaudois sont entre nos mains. Fondamentalement, l'avenir du PDC vaudois dépend de nous, de chacun et de chacune d'entre nous.

Si nous avons confiance dans ce Parti parce que nous l'avons choisi et que nous le choisissons encore tous les jours, si FLOUS sommes persuadés que la politique poursuivie correspond le mieux possible à la conception que nous nous sommes faite de nos responsabilités de citoyennes et de citoyens, si FLOUS nous sentons à l'aise dans cet habit et dans cette maison, alors, nous avons déjà gagné. Des difficultés viendront encore, des échecs peut-être, nous aurons peut-être besoin de plus de patience que nous ne l'imaginions il ne s'agit-là que d'épisodes, de circonstances. Des succès viendront, peut-être aussi plus rapidement que nous ne l'imaginons, mais les succès sont souvent plus difficiles à surmonter et à dépasser que les échecs. Ces succès, nous les accepterons comme nous aurions accepté les échecs, sans nous y arrêter davantage, car l'essentiel, c'est la route à suivre, c'est la civilisation nouvelle qui demande à naître.

Et comme le disait C.F. Ramuz en parlant d'autre chose, on voit que petit à petit les choses s'arrangent. La route s'élargit, s'aplatit, le paysage s'ouvre devant nous. On y voit plus clair.

Cette politique, non seulement nous l'avons choisie et nous la choisissons encore; nous la façonnons, nous l'élaborons, nous la déterminons. Chacun et chacune de nous participe, et doit participer à ce long travail, car la démocratie, c'est aussi l'engagement personnel de tous et de chacun d'entre nous. Le PDC, n'est pas le Parti de quelques-uns, des mandataires et des comités ! C'est le mien.

Confiance dans le Parti, confiance en soi-même, confiance les uns dans les autres. En définitive, c'est là qu'il faut chercher la clef de l'avenir, de notre avenir.

Roger Mugny